

Rapport annuel 2021



Fair Cobalt Alliance
L'Alliance du Cobalt Equitable

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
2021 en un coup d'œil	6
Adhésions à l'ACE	8
Rencontrez l'équipe de l'ACE	9
Gouvernance organisationnelle	10
Développements dans le secteur du cobalt de l'EMAPE en RD Congo	11
Obtenir un impact tangible dans les communautés minières artisanales de cobalt	13
1. Permettre des conditions de travail sûres et dignes	14
2. Remédiation du travail des enfants	16
3. Augmenter les revenus des travailleurs	18
4. Atteindre l'acceptation par le marché du cobalt équitable EMAPE	19
Créer des environnements favorables	20
1. Gouvernance et engagement des membres	20
2. Forger des partenariats stratégiques et des relations gouvernementales	20
3. Sensibilisation, collecte de fonds et recrutement	21
Rapport financier 2021	23
1. Financement à venir en 2021	23
2. Dépenses en 2021	24
3. Prévisions financières pour 2022	25

AVANT-PROPOS

Par Tirza Voss, présidente du comité de pilotage, et Assheton Stewart Carter, directeur exécutif de l'Alliance du Cobalt Équitable

Au fur et à mesure que la demande de cobalt augmente et que notre dépendance à son égard devient plus évidente, la nécessité de s'assurer que les marchés ont accès à des sources fiables et responsables se renforce. L'objectif de l'ACE est que la République Démocratique du Congo soit connue comme l'une de ces sources responsables. Pour que cela se produise, pour que les consommateurs, les entreprises et la société civile aient confiance dans le fait que leur participation à la chaîne d'approvisionnement est une force du bien, les bénéfices de l'extraction de ce matériau polyvalent doivent manifestement profiter aux communautés d'où il provient ; aucune communauté n'a autant besoin de soutien que celles impliquées dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

L'extraction de minerai de cobalt à l'aide d'un équipement rudimentaire dans les provinces du sud de la RDC n'est pas un phénomène passager, mais une activité profondément ancrée dans la trajectoire de développement de la région. Son potentiel en tant que moteur du développement communautaire est stupéfiant. Pour saisir cette promesse, les opérations minières doivent être professionnalisées, les enfants tentés ou poussés à travailler dans les fosses et les tas des sites miniers doivent être soutenus pour réintégrer l'éducation et la formation professionnelle, et les choix de moyens de subsistance alternatifs doivent être élargis. C'est ce que l'ACE a entrepris de faire.

Comme beaucoup d'autres dans l'économie mondiale, cette dernière année a été assaillie de revers

imprévus auxquels il a été difficile de se préparer et de répondre rapidement. En RDC, la propagation de COVID 19, les changements au sein des gouvernements nationaux et provinciaux, et le manque de clarté des politiques et réglementations affectant le secteur des petites mines ont remis en question certains des plans et des progrès espérés de notre Alliance naissante, lancée en août 2020. Nous nous sommes toutefois adaptés et avons néanmoins réalisé des avancées importantes.

En 2021, des racines solides pour l'ACE ont été plantées au Lualaba et à Kinshasa. Depuis nos bureaux, nous avons pu continuer à construire et maintenir des relations avec les gouvernements nationaux et provinciaux. Des partenariats de confiance ont été créés avec des organisations internationales et locales de développement et d'assistance technique. Construire des partenariats demande du temps, du soin et de la réflexion, mais maintenant que nous sommes établis, nous sommes confiants que nos fondations nous permettront de déployer pleinement les programmes de l'ACE dans l'année à venir.

Et beaucoup de ces projets ont été lancés en 2021, malgré les inconvénients. C'est le cas de notre programme de soutien à la reconnaissance légale des opérations, des urgences et des formations en matière de santé et de sécurité dans les mines, avec la préparation de plans d'amélioration continue pour se conformer aux attentes internationales. Nous développons ici un système de gestion des cas de

travail des enfants pour remédier aux cas de travail des enfants identifiés sur le site. Nous avons également lancé notre partenariat avec la Fondation Signify pour installer des panneaux solaires et des éclairages dans les écoles et donner aux enfants la possibilité d'étudier dans des "bibliothèques solaires".

Le potentiel réel du cobalt de l'EMAPE à être un moteur du développement est avec la reconnaissance de son rôle critique dans l'approvisionnement mondial d'un tel matériau essentiel. L'acceptation par le marché du cobalt provenant des mines artisanales et des petites mines de la RDC est essentielle pour compléter un système d'approvisionnement responsable, et l'ACE a dirigé la création d'un cadre de meilleures pratiques d'exploitation pour les mines, en étroite collaboration avec l'Initiative pour des minéraux responsables et l'Initiative pour un cobalt responsable, et avec le soutien du Partenariat d'action pour le cobalt de la Global Battery Alliance. Ce travail se poursuivra en 2022, en étendant la consultation plus étroite avec les parties prenantes en RDC et en mettant à jour notre site commun à www.asm-cobalt.org.

Tout cela a été rendu possible grâce à l'organisation renforcée de l'ACE. L'ACE a été établie comme une organisation multipartite, reconnaissant que pour permettre des améliorations pour le plus grand bénéfice du plus grand nombre, le cours de l'initiative doit être façonné par les voix de ceux qui peuvent être affectés par ses actions. En 2021, l'ACE

a augmenté le nombre de ses membres à 18 organisations représentant des groupes de mission sociale à but non lucratif à l'échelle internationale et des entreprises représentant l'ensemble de la chaîne de valeur du cobalt. Nous sommes convaincus que la collaboration intersectorielle et précompétitive est le seul moyen de s'attaquer à des problèmes communs qu'aucune entreprise, organisation caritative, agence gouvernementale, ou même un secteur entier, ne peut résoudre seul. En 2022, nous espérons nous développer davantage en accueillant de nouveaux membres, et nous attendons avec impatience le lancement du comité consultatif de l'ACE. L'année 2021 a commencé lentement mais s'est terminée avec force et optimisme. Nous nous sommes fermement enracinés dans les communautés que nous nous sommes engagés à soutenir et avons lancé des programmes pour faire avancer nos objectifs de développement pragmatiques. Nous entamons 2022 guidés par un plan stratégique pour les trois années à venir, approuvé par le Comité directeur de l'ACE. Nous savons que nous allons probablement rencontrer des obstacles, mais nous sommes assurés que nous avons la force locale, les partenariats résilients et le soutien des membres pour les surmonter. Nous espérons que vous apprécierez la lecture des pages suivantes qui décrivent nos activités et nos réalisations au cours d'une année pleine de défis, et que vous continuerez à nous suivre et à nous rejoindre dans notre travail de construction d'un secteur minier artisanal et à petite échelle du cobalt responsable en République démocratique du Congo.

2021 EN UN COUP D'ŒIL



1ÈRE
année
d'activité



18
members



50
CAPITAINES

de sécurité formés aux
premiers secours



7 ÉCOLES
engagées dans
l'électrification solaire



8
employés



6
membres du
comité
directeur



200
**TRAVAILLEURS
MINIERS**

sensibilisés aux risques de
la SST par une campagne
théâtrale



30+ ARTICLES
de presse faisant référence
à l'ACE



1
nouveau site
web de l'ACE



3
réunions de
membres

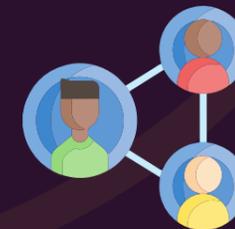
1
CADRE DE TRAVAIL

co-développé pour
un engagement responsable
avec l'EMAPE, après avoir
demandé à



150+
PARTIES PRENANTES

de donner leur avis dans le
cadre d'une consultation
internationale



**3 PARTENAIRES
LOCALES**

organisations soutenues
par le renforcement
des capacités



USD 599.000
dépensés en 2021

USD 1.700.000
collectés pour 2022

ADHÉSION À L'ACE

Depuis le lancement de l'ACE en août 2020, le nombre de nos membres a considérablement augmenté. Tous les membres de l'ACE sont signataires de notre Appel à l'Action, s'engageant à :

- Reconnaître la légitimité du cobalt provenant d'exploitations EMAPE responsables.
- Contribuer aux ressources pour le développement d'un cobalt EMAPE responsable.
- Promouvoir les objectifs de l'Alliance du Cobalt Équitable.

En adhérant à l'ACE, nos membres approuvent nos principes de collaboration :

1. Éviter la duplication des efforts par une communication et une planification transparente
2. Maximiser l'impact par un partage proactif des données (de surveillance), des outils de recherche et de gestion.
3. Travailler par l'intermédiaire d'organisations locales et renforcer les capacités locales chaque fois que cela est possible.
4. Attribuer à qui de droit le mérite des réalisations de l'effort commun.
5. Rendre compte des impacts de manière transparente et publique et partager les leçons apprises aussi largement que possible.

MEMBRES DE L'ACE EN 2021



RENCONTREZ L'ÉQUIPE DE L'ACE

En établissant une présence permanente sur le terrain, l'ACE a pu recruter une équipe multidisciplinaire, le bureau principal de l'ACE étant situé à Kolwezi, Lualaba. En plus de notre bureau, nous avons également établi une représentation à Kinshasa pour

l'engagement avec les autorités gouvernementales pertinentes et d'autres parties prenantes clés au niveau national. Notre équipe congolaise est soutenue par une équipe internationale, dirigée par le directeur général Assheton Carter.



Assheton Carter
Directeur Exécutif



Jose Diemel
Directeur des opérations RDC



David Sturmes
Directeur engagement des entreprises et partenariats stratégiques



Freddy Mwamba
Responsable de la santé et de la sécurité



Yves Kasongo
Responsable de l'engagement d'EMAPE



Guillaume Monga
Directeur des relations communautaires et des programmes de développement



Alexandra A Lukamba
Responsable des relations gouvernementales et publiques

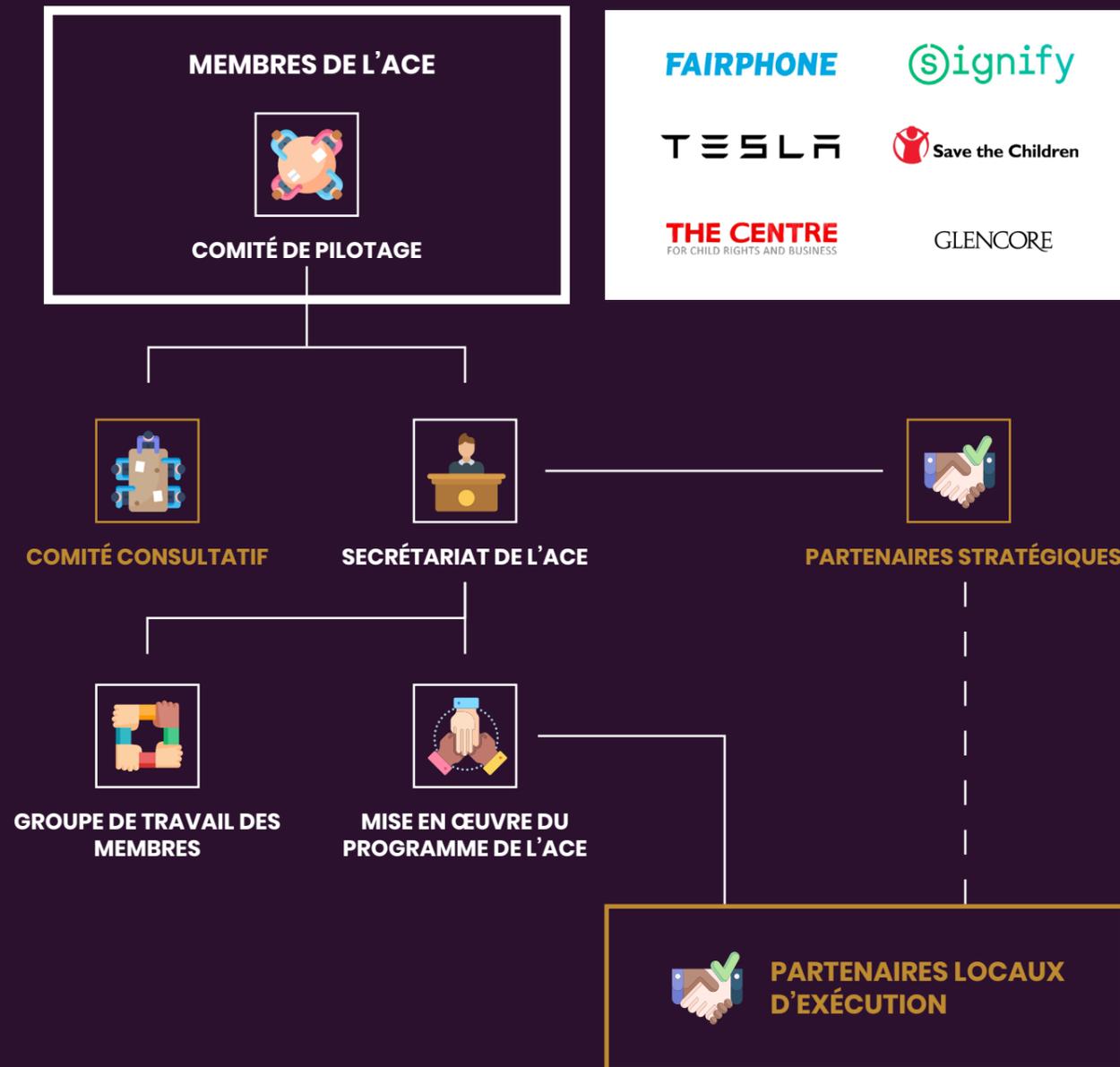


Valentijn Eschauzier
Responsable du soutien au programme et coordinateur des communications

GOUVERNANCE ORGANISATIONNELLE

L'ACE a mis en place sa structure de gouvernance formelle au cours du premier semestre 2021. Nous avons reçu l'aide d'un cabinet d'avocats international de premier plan, Paul Hastings LLP, qui a apporté son soutien bénévole à l'élaboration d'une structure de gouvernance adaptée à

l'objectif et à l'ambition de l'ACE. L'ACE est maintenant établie en tant qu'initiative multipartite et les articles de gouvernance et les termes de référence ont été revus et approuvés par le comité directeur, traduits en français et en mandarin et distribués aux membres de l'ACE.



DÉVELOPPEMENTS DANS LE SECTEUR DU COBALT DE L'EMAPE EN RD CONGO

Le secteur de l'exploitation artisanale du cobalt au Congo est situé pour la plus grande partie dans les provinces du Lualaba et du Haut-Katanga. Depuis des décennies déjà, la région connue sous le nom de "ceinture de cuivre" est familiarisée avec l'exploitation artisanale du cuivre et du cobalt. Alors que dans les années 1960, de petits groupes de mineurs artisanaux ont commencé l'exploitation de gisements de minerais peu profonds principalement sur des concessions industrielles autour de Kolwezi, c'est depuis 2011 que, exigées par la réglementation nationale, des coopératives ont commencé à émerger, regroupant les mineurs individuels dans des structures plus organisées et centralisant le commerce des minerais avec des intermédiaires majoritairement chinois, indiens et libanais. Au cours des dix dernières années, les autorités minières congolaises ont lentement étendu leur rôle, en renforçant leur surveillance du secteur minier artisanal, par l'installation de l'agence d'État SAEMAPE sur la plupart des sites miniers de l'EMAPE afin d'aider les coopératives et les mineurs sur le terrain, de taxer la production minérale et de suivre le commerce des minéraux depuis le site minier jusqu'aux dépôts d'exportation dans les villes provinciales comme Kolwezi et Lubumbashi. Une situation plutôt stable qui n'a pas beaucoup changé au cours des dernières années, à l'exception de quelques mouvements réguliers des mineurs artisanaux entre les mines de cuivre et de cobalt, en fonction des prix mondiaux des minéraux,

avec un accent plus intense sur le cobalt depuis qu'en 2015 la demande de cobalt a explosé sur les marchés internationaux en raison de son utilisation croissante dans les batteries des véhicules électriques et de l'industrie électronique. C'est dans ce contexte du secteur minier que l'ACE a développé son programme et lancé sa mise en œuvre en 2020. Pourtant, depuis ce lancement, le paysage politico-économique du secteur du cobalt en RDC a évolué rapidement, subissant divers changements importants auxquels l'ACE a dû s'adapter. Fin 2019, le gouvernement de la RD Congo a annoncé la création de deux nouvelles entités congolaises pour réguler et formaliser davantage la production et le commerce du cobalt extrait de manière artisanale :

1. Relevant de la compétence du ministère des mines, l'ARECOMS (Autorité de régulation et de contrôle du marché des substances minérales stratégiques) a été créée pour formaliser les activités minières artisanales, déterminer les normes appropriées et délivrer des certificats de conformité à ces normes d'exploitation minière responsable.
2. Ensuite, l'Entreprise Générale du Cobalt (EGC), une société privée détenue en majorité par la Gecamines, une société minière et de négociation de matières premières contrôlée par l'État, a été créée pour contrôler l'écoulement du cobalt produit de manière artisanale afin de garantir des pratiques de production

acceptables sur le terrain et d'augmenter les recettes (fiscales) générées par le commerce du cobalt. Par décret ministériel, l'EGC s'est vu accorder le monopole de l'achat et de la vente du cobalt extrait de manière artisanale en RDC. En 2020, l'EGC a conclu un accord de 60 millions de dollars avec Trafigura, un négociant suisse de produits de base, échangeant la prise future de cobalt EMAPE contre un investissement dans l'opérationnalisation de la nouvelle société paraétatique.

Parallèlement, la RD Congo a connu plusieurs changements de gouvernement, tant au niveau national que provincial, depuis la formation d'un nouveau gouvernement national à la mi-2021, notamment la nomination d'un nouveau ministre des Mines, son Excellence Antoinette N'Samba Kalambayi, ainsi que le remplacement de l'ancien gouverneur du Lualaba par son Excellence le gouverneur Fifi Masuka Saini. Enfin, l'encadrement supérieur de la GECAMINES a été remplacé dans sa totalité d'ici décembre 2021. L'ACE a salué l'établissement de l'EGC et d'ARECOMS, et a accueilli la nomination du nouveau gouvernement national du Congo, la nouvelle administration de la GECAMINES ainsi que le nouveau gouverneur du Lualaba comme des étapes significatives et positives vers la formalisation du secteur EMAPE et l'intégration du matériel EMAPE dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, conformément aux objectifs de l'ACE. Pourtant, bien que les changements de gouvernement aient fourni d'importantes occasions de positionner à nouveau l'ACE et de souligner notre intérêt commun, ils ont également causé des incertitudes et une interruption dans la mise en œuvre du programme de l'ACE. Il en va de même pour EGC et ARECOMS. Bien que ni l'un ni l'autre ne soit devenu pleinement opérat-

ionnel à ce jour, leur création et les préparatifs de leur fonctionnement ont entraîné une ambiguïté prolongée concernant l'accès de l'ACE aux sites miniers pour la mise en œuvre du programme. L'ACE a réussi à s'adapter à ces développements de deux manières. Premièrement, nous avons poursuivi notre engagement avec les parties prenantes (gouvernementales) locales et nationales, y compris l'EGC, afin d'identifier les synergies avec la (nouvelle) stratégie provinciale et nationale pour le secteur du cobalt EMAPE et la meilleure façon d'opérer conformément aux lois et règlements de la RDC. Deuxièmement, nous avons redéfini nos plans d'amélioration des sites miniers en faveur de projets à moindre intensité de capital, en nous concentrant sur la sensibilisation et la formation des travailleurs miniers à Kamilombe ; nous avons établi des partenariats avec les principales parties chargées de la mise en œuvre, tout en mettant en place des projets dans les communautés minières environnantes, afin de prévenir le travail des enfants et d'accroître la capacité financière et la résilience des travailleurs miniers. L'ACE continuera à entretenir des relations étroites avec les autorités nationales et provinciales ainsi qu'avec d'autres parties prenantes du secteur afin d'assurer un large alignement sur la vision du gouvernement de la RD Congo pour la professionnalisation du secteur du cobalt EMAPE et d'éviter une duplication des efforts sur le terrain, en recherchant une collaboration synergique et une consolidation des efforts chaque fois que possible. Le reste de ce rapport fournit un compte-rendu détaillé de la manière dont l'ACE s'est établi en RDC et plus particulièrement dans la province du Lualaba ; des relations que nous construisons ; des projets que nous parvenons à mettre en œuvre malgré les circonstances changeantes et ; de la manière dont l'ACE est devenu l'initiative multipartite qu'elle est aujourd'hui.

OBTENIR UN IMPACT TANGIBLE DANS LES COMMUNAUTÉS MINIÈRES ARTISANALES DE COBALT

L'approche stratégique de l'Alliance du Cobalt Équitable pour obtenir un impact tangible sur le terrain a été structurée en quatre domaines de travail distincts :

- 
Permettre des conditions de travail sûres et dignes
- 
Remédier au travail des enfants et aider les enfants des mineurs artisanaux à s'inscrire à l'école
- 
L'augmentation des revenus des travailleurs et le renforcement de la résilience financière, ainsi que,
- 
L'acceptation par le marché du cobalt EMAPE équitable

En 2021, la mise en œuvre s'est concentrée sur le site minier de Kamilombe et sa communauté environnante, située près de Kapata dans la province du Lualaba en RDC. Au début de l'année, l'ACE avait également l'intention de travailler sur le site minier de Kasulu, au cœur de Kolwezi. En raison de l'intérêt déclaré de l'EGC pour le travail à Kasulu, l'ACE a décidé de s'éloigner de Kasulu pour éviter une duplication des efforts, travaillant exclusivement à Kamilombe en étroite collaboration avec la coopérative locale Coopérative Minière pour le Développement et le Social (CMDs).



1. PERMETTRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES ET DIGNES

En 2021, l'équipe de l'ACE basée à Kolwezi s'est attachée à établir des relations solides avec la coopérative locale d'exploitation minière artisanale CMDS, ainsi qu'avec SAEMAPE, l'agence gouvernementale désignée pour soutenir et faire respecter l'EMAPE responsable. En collaboration avec CMDS et SAEMAPE, notre équipe a évalué les conditions de travail actuelles, identifié les principaux risques et fixé conjointement les priorités pour la mise en œuvre d'activités d'amélioration continue. Des engagements réguliers avec la CMDS ont conduit à l'organisation conjointe de :

a) Une formation certifiée de premiers secours et de sécurité sur le site minier, dispensée à 50 capitaines de sécurité sélectionnés par un formateur certifié en premiers secours en juillet 2021. La formation a été organisée conjointement avec CMDS, afin d'accroître les capacités en matière de santé et de sécurité sur le site, et de former les capitaines de sécurité sur la manière de transférer leurs connaissances à un groupe plus important de leurs collègues travailleurs de la mine à travers le site de la mine de Kamilombe.



Les accidents sont une réalité fréquente sur les sites miniers artisanaux. Savoir prodiguer les premiers soins peut faire la différence entre un décès et une blessure. L'ACE a formé cinquante capitaines de sécurité aux principes de base des premiers secours.

b) Dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail (SST) de l'ACE, l'équipe de l'ACE a accueilli une représentation théâtrale de la troupe locale SKM en août 2021, attirant l'attention sur la nécessité de pratiques de travail plus sûres. La pièce de théâtre comprenait des sketches et des chansons présentées en swahili. Les chansons et les sketches portaient sur l'utilisation des EPI, la nécessité de planifier les mines, les risques associés à la profondeur extrême des tunnels et l'impor-

tance de travailler en toute sécurité pour les mineurs eux-mêmes, leurs familles et l'environnement. Environ 200 mineurs de la mine de Kamilombe, l'ensemble de l'équipe de direction de CMDS, un représentant du commissaire général provincial aux affaires sociales ainsi qu'un représentant du maire de Kolwezi ont assisté à l'événement théâtral. L'ACE poursuivra sa collaboration avec CMDS et SKM pour organiser d'autres représentations tout au long de l'année 2022.



En collaboration avec la coopérative locale CMDS, l'ACE a engagé la troupe de théâtre locale SKM pour organiser une série de spectacles destinés aux travailleurs de la mine et aux membres de la communauté.



2. REMÉDIATION DU TRAVAIL DES ENFANTS

L'ACE a une approche à deux volets pour remédier au travail des enfants, notamment :

- a) une réponse réactive au travail des enfants identifié sur les sites miniers artisanaux grâce à un système de gestion des cas de travail des enfants, co-développé par Save the Children et le Centre for Children's Rights and Business ; et
- b) une prévention proactive du travail des enfants par le biais de projets d'amélioration de la scolarisation avec les partenaires de l'ACE tels que la Fondation Signify.

a) Le système de gestion des cas de travail des enfants de l'ACE

En collaboration avec Save the Children et le Centre for Children's Rights and Business, l'ACE a commencé à développer un système de gestion des cas de travail des enfants, qui est

structuré en trois longues étapes :

1. identifier les enfants travaillant sur le site de la mine artisanale
2. référer les cas de travail des enfants à des gestionnaires de cas accrédités
3. élaborer un plan de remédiation personnalisé pour chacun des enfants identifiés, éventuellement en réinscrivant les enfants dans un programme éducatif ou une formation professionnelle, en réintégrant les enfants dans leur famille – si possible – ou en leur offrant une prise en charge alternative si nécessaire.

L'ACE a sélectionné une organisation de la société civile locale, Maison Kwetu, pour être le premier gestionnaire de cas désigné. Avec plus de trois décennies d'expérience dans le soutien aux enfants des rues à Kolwezi et dans les environs, l'organisation jouit d'une grande réputation

auprès des autorités locales. Tout au long de l'année 2021, Save the Children a initié la collaboration avec l'équipe de direction de l'ONG afin de renforcer sa capacité à mettre en œuvre de manière professionnelle l'assainissement du travail des enfants au nom de l'ACE.

Pour tester le système de gestion des cas d'enfants, un projet pilote de 3 mois sera mené en 2022 (rendu possible par les subventions du gouvernement néerlandais dans le cadre du programme de financement FBK), avec l'objectif de tester et d'affiner les directives de remédiation pertinentes et de standardiser les processus et les outils. L'ACE a été en contact régulier avec l'OIT pour assurer l'alignement et la complémentarité avec les efforts actuels de mise en œuvre de la stratégie nationale de la RDC pour la remédiation du travail des enfants par le gouvernement. La portée géographique du projet se concentrera sur le site de la mine de Kamilombe et la communauté voisine de Kapata n, en ciblant les enfants impliqués dans le travail des enfants, qui devraient être âgés de 12 à 17 ans. ACE s'engage à soutenir les enfants identifiés par ce système jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

b) Fondation Signify - Projet d'électrification des écoles

En 2021, l'ACE a lancé un projet avec la Fondation Signify pour soutenir les écoles de la région dans le but ultime de prévenir le travail des enfants. Le projet a pour objectif :

1. L'électrification des salles de classe de 7 écoles différentes dans les quartiers de Kasulu et Kamilombe à Kolwezi a permis d'améliorer les conditions de scolarisation de 5000 élèves et de distribuer 428 lampes portables rechargeables à l'énergie solaire que les enfants peuvent emporter chez eux après l'école.
2. Placer des poteaux d'éclairage sur la place du marché de Kasulu ainsi qu'un terrain de football dans la même communauté.

Après avoir déployé des efforts considérables pour discuter avec les autorités locales, recueillir des informations et trier les candidatures, nous avons sélectionné 10 écoles en collaboration avec le ministre provincial de l'énergie, le maire de Kolwezi et la division de l'éducation. Le projet avait déjà été lancé fin 2020, mais en raison d'importantes interruptions de fabrication liées à COVID-19, le projet a pris du retard.

L'installation des premiers panneaux solaires est prévue pour le début de 2022.



L'équipe de Save the Children et le personnel local de l'ACE se sont engagés avec la direction de Maison Kwetu à travers une série de formations et d'ateliers pour co-développer un système évolutif de gestion des cas de travail des enfants.



Signify et l'ACE collaborent pour augmenter l'électrification verte des quartiers de Kapata et Kasulu à Kolwezi. En électrifiant les zones communales, le projet vise à accroître la sécurité et à prolonger le temps de jeu des enfants.



3. AUGMENTER LES REVENUS DES TRAVAILLEURS

En août 2021, l'ACE s'est associé à l'ONG Association for Action (A.F.A.), basée au Lualaba, pour créer et mettre en œuvre des groupes d'épargne et des programmes d'éducation financière destinés aux travailleurs de Kamilombe.

A.F.A. a été fondée en 2013 et a fait ses preuves en obtenant des succès grâce à sa collaboration avec les communautés, en travaillant avec des ONG internationales et des sociétés minières industrielles. A.F.A. a une approche éprouvée de la mise en place de groupes d'épargne travaillant à une plus grande alphabétisation financière et au développement socio-économique des participants impliqués. À la fin de l'année, le projet ACE était entièrement développé, prévoyant le lancement des activités sur le terrain

au début de 2022. L'objectif du projet est de créer des groupes d'épargne au profit des creuseurs de Kamilombe, en organisant 350 travailleurs de la mine dans 14 groupes d'épargne et de crédit, avec un fort accent sur les laveuses de minéraux féminines. Les groupes d'épargne se réunissent chaque semaine pour la gestion financière de leur épargne commune, la création d'un fonds d'urgence social, mais aussi pour recevoir des formations sur la comptabilité financière et l'entrepreneuriat au sens large.

Il est prévu de cibler les participants à ces groupes d'épargne pour de futurs prêts de micro-finance et d'impact, au cours d'une étape ultérieure du programme de l'ACE, en cours de développement.



Les groupes d'épargne et de crédit se sont avérés efficaces pour accroître la résilience financière et les revenus des ménages. Notre organisation partenaire locale A.F.A. lancera et soutiendra plus de 300 mineurs par le biais de groupes d'épargne en 2022.



4. ATTEINDRE L'ACCEPTATION PAR LE MARCHÉ DU COBALT ÉQUITABLE EMAPE

En 2019, au cours des recherches qui sous-tendent le rapport Digging for Change, The Impact Facility a d'abord élaboré un cadre pour décrire les améliorations nécessaires à l'établissement de pratiques minières responsables à Kasulu et Kamilombe. Ce cadre ESG a été développé en collaboration avec les coopératives locales et avec la contribution de SAEMAPE. Il avait pour but d'informer et de structurer les investissements futurs dans les infrastructures et la formation des coopératives locales et des mineurs sur ces sites miniers.

En 2020, la Responsible Cobalt Initiative (RCI) a parrainé The Impact Facility (TIF) pour développer cette première version en un cadre largement reconnu pour l'engagement et l'investissement dans le cobalt EMAPE responsable, totalement aligné sur les exigences légales congolaises telles que stipulées par la norme Certified Trading Chains (CTC). Par la suite, une première version mise à jour a été partagée avec l'Alliance du Cobalt Équitable (ACE), la Responsible Minerals Initiative (RMI) et les partenaires du Cobalt Action Partnership (CAP) de la GBA afin d'obtenir leurs commentaires et de servir de point de départ à l'élaboration d'un ensemble commun d'attentes mondiales pour

un cobalt produit de manière responsable tout au long de la chaîne d'approvisionnement. La RCI, la Responsible Minerals Initiative (RMI) et l'ACE ont ensuite formé un comité technique pour développer davantage le projet de cadre en se basant sur les commentaires d'un large éventail de parties prenantes. Par l'intermédiaire de RCI et de l'ACE, des consultations publiques ont été menées à la fois au niveau international et en RDC. La consultation a été partiellement exécutée par les ONG indépendantes Resolve et Impact au nom de GBA CAP, et a facilité une discussion ouverte autour du cadre. Les rapports de synthèse disponibles sur notre site web commun www.asm-cobalt.org sont le résultat d'une série de consultations en ligne ainsi que de quatre ateliers de consultation en personne en RDC et de dizaines de conversations individuelles de proximité avec les principales parties prenantes.

L'ACE continuera à travailler avec le comité technique pour lancer une version bêta du cadre de travail sur le cobalt EMAPE en 2022. Disposer d'un cadre reconnu au niveau international, compatible avec les normes pertinentes des raffineurs, permettra aux entreprises internationales de s'approvisionner en cobalt EMAPE responsable.

1 <https://www.faircobaltalliance.org/wp-content/uploads/2021/09/Digging-for-Change-Towards-a-Responsible-Cobalt-Supply-Chain-V1.0.pdf>

CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

En plus des chantiers qui ont un impact tangible sur le terrain, l'ACE a également des chantiers dédiés à la création d'un environnement favorable à notre programme. Ceux-ci comprennent :

1. **gouvernance et engagement des membres ;**
2. **établir des partenariats stratégiques et des relations avec le gouvernement ;**
3. **Sensibilisation, collecte de fonds et recrutement.**

1. GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT DES MEMBRES

En 2021, l'ACE a pleinement établi sa structure de gouvernance interne, comme expliqué plus en détail dans la section ci-dessus intitulée "Gouvernance". Conformément à notre structure de gouvernance, le travail du secrétariat de l'ACE est supervisé par son comité directeur. Tout au long de 2021.

Les membres du Comité Directeur se sont réunis au moins une fois par mois (initialement toutes les trois semaines), pesant sur les décisions stratégiques, approuvant les plans de travail, les budgets et les rapports financiers et soutenant activement les efforts de recrutement de l'ACE. En septembre 2021, l'ACE a tenu ses premières élections du Comité directeur, ajoutant Save the Children et The Centre for Child Rights and Business au Comité directeur inaugural, composé de Fairphone, Signify, Glencore et Tesla.

Outre ses statuts de gouvernance, l'ACE a développé et finalisé diverses politiques avec l'aide des départements juridiques des organisations membres de l'ACE, notamment : Droits de l'Homme, Antitrust, Gestion des Risques, Mécanisme de Plainte, Anti-Corruption, Passation des marchés, Dénonciation, Protection des Données, Hébergement et Voyage, Conflit d'intérêt, Processus KYC pour les homologues de la RDC, et Conservation des Données.

Au-delà de l'engagement avec le Comité Directeur, l'ACE a tenu des réunions trimestrielles avec ses membres, pour les informer des progrès sur le terrain et un développement (politique) pertinent en RD Congo. Vers la fin de l'année, le conseil consultatif de l'ACE a été rendu opérationnel, la réunion inaugurale devant avoir lieu au premier trimestre 2022.

2. ÉTABLIR DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES ET DES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

a) Parties prenantes congolaises

Au cours de la dernière année, l'ACE s'est bien positionné en RDC. De bonnes relations ont été établies avec les gouvernements provinciaux et nationaux de la RDC lors des différents voyages du secrétariat

de l'ACE à Kinshasa et Kolwezi tout au long de l'année. Dans la capitale de la RDC, ils ont rencontré les principales autorités nationales, notamment le Ministre des Mines, l'EGC, ainsi que les agences minières SAEMAPE et CTCPM. A Kolwezi, l'ACE a participé à la

conférence annuelle CISTEMA sur le travail des enfants, où nous avons rencontré l'ancien Ministre des Mines Kitobo, et rencontré le nouveau gouverneur Monsieur Kitobo plus tard dans la même année, afin de permettre la continuation des bonnes relations gouvernementales malgré les changements dans les positions gouvernementales. Des contacts avec le nouveau ministre des mines et le gouverneur ad interim de la province du Lualaba ont été organisés en mai après leur investiture. Nous avons rencontré le gouverneur du Lualaba et le ministre provincial des mines pour discuter des options permettant à l'ACE d'avoir accès à des sites miniers artisanaux viables et légaux pour le programme afin d'aider à la professionnalisation des activités minières et de fournir des investissements en conséquence.

L'équipe ACE basée en RDC a également participé activement aux conférences de la plateforme de la société civile telles que celles organisées par IDAK, et s'est engagée dans les initiatives internationales de l'UNICEF et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) afin d'éviter la duplication des efforts et de renforcer nos approches par l'alignement. En général, au cours de cette première année, nous avons poursuivi notre engagement avec les parties prenantes (gouvernementales) locales et nationales, mais aussi avec d'importantes plateformes provinciales de la société civile telles que IDAK et le groupe de coordination des donateurs PTF basé à Kinshasa, afin d'identifier les synergies avec la (nouvelle) stratégie provinciale et nationale pour le secteur de l'EMAPE cobalt et la meilleure façon

d'opérer conformément aux lois et règlements de la RDC. Le recrutement de la responsable des relations gouvernementales et des relations publiques de l'ACE à Kinshasa, a également contribué à accroître la visibilité, à créer une présence permanente et à établir des relations plus solides avec les autorités congolaises.

b) Parties prenantes internationales

Dans un contexte international, l'ACE a participé au Partenariat d'action pour le cobalt de la Global Battery Alliance (GBA), en dirigeant le chantier sur le développement du cadre de travail sur le cobalt de l'EMAPE et en contribuant aux sessions de consultation de tierces parties parrainées par le GBA Cobalt Action Partnership (CAP) et mentionnées dans le chantier 4 de la section précédente. Cet engagement comprend la participation à des réunions régulières d'alignement des partenaires, y compris d'autres partenaires du GBA CAP. L'union des forces avec RCI et RMI par la formation d'un comité technique conjoint pour diriger le développement du cadre de l'EMAPE Cobalt a été essentielle pour garantir l'alignement avec deux acteurs de premier plan dans l'espace de l'approvisionnement responsable étant donné leur propriété conjointe, la norme de la Chambre de commerce chinoise des métaux, minéraux et produits chimiques (CCCMC) et RMI RMAP pour les raffineurs de cobalt. Au-delà du travail sur le cadre EMAPE, l'ACE s'est engagé dans des échanges périodiques avec d'autres initiatives opérant sur le terrain pour assurer un alignement et travailler vers une consolidation des efforts entre les acteurs.

3. SENSIBILISATION, COLLECTE DE FONDS ET RECRUTEMENT

Dans le but de recruter de nouveaux membres et d'assurer le financement du programme de l'ACE pour les années à venir, l'ACE s'est concentré sur l'accroissement de sa portée et de sa présence dans les médias

pertinents et par la participation à des événements pertinents. Une étape importante du travail de communication de l'ACE en 2021 a été le lancement de son site web bilingue www.faircobaltalliance.org.

COUVERTURE MÉDIATIQUE NOTABLE

L'ACE s'engage à permettre une couverture médiatique constructive du secteur, en facilitant l'accès sur le terrain à ses propres projets lorsque cela est possible, et après accord des parties prenantes locales telles que les coopératives et les concessionnaires, et en investissant du temps et des efforts pour répondre aux demandes d'interview des journalistes, des universitaires et des groupes de défense des droits.

En 2021, l'ACE a été citée dans plus de 30 articles, podcasts et / ou interviews, notamment :

- swissinfo, September 15, 2021, "Commodity giants race to clean up mineral supply chains amid green energy boom", <https://www.swissinfo.ch/eng/commodity-giants-race-to-clean-up-mineral-supply-chains-amid-green-energy-boom/46944260>
- Mining Review Africa, Dec 2021, "Save the Children joins Fair Cobalt Alliance to strengthen child rights", <https://www.miningreview.com/battery-metals/save-the-children-joins-fair-cobalt-alliance-to-strengthen-child-rights/>
- Mining Magazine, Nov 2021, "Freyr Battery joins FCA to boost DRC mining", <https://www.miningmagazine.com/underground-mining/news/1422059/freyr-battery-joins-fca-to-boost-drc-mining>
- Storage Magazine, Dec 2021, Fair Cobalt Alliance: 'Banning Congolese cobalt from batteries is not the solution [Dutch]', <https://solarmagazine.nl/smart-storage/i26062/fair-cobalt-alliance-congolees-kobalt-uit-batterijen-verbannen-is-niet-de-oplossing>
- Mining and Business, Sep 2021, The Fair Cobalt Alliance, [French], <https://miningandbusiness.com/2021/09/06/lalliance-du-cobalt-equitable/>
- Reuters, Dec 2021, "Fairphone finds market for responsibly sourced mobiles", <https://www.reuters.com/markets/commodities/fairphone-finds-market-responsibly-sourced-mobiles-2021-12-03/>

RAPPORT FINANCIER 2021

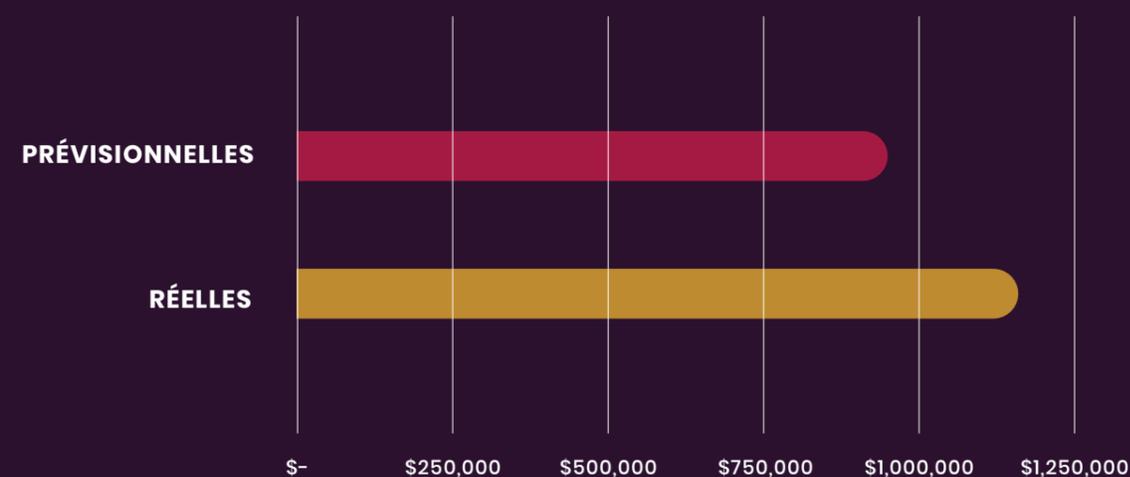
Pour contextualiser l'impact que nous créons sur le terrain, l'ACE publie un rapport financier annuel, comme indiqué ci-dessous. Le budget annuel et les rapports trimestriels sont soumis à l'approbation du Comité Directeur de l'ACE. Toutes les finances sont gérées par The Impact Facility en tant

que secrétariat de l'ACE. Les comptes financiers de The Impact Facility ont fait l'objet d'un examen indépendant en 2021 et ont été déposés auprès de la Charity Commission d'Angleterre et du Pays de Galles, conformément à la réglementation britannique relative aux organisations caritatives.

FINANCEMENT À VENIR EN 2021

La mise en œuvre du programme de l'ACE est financée par les contributions annuelles des membres, les subventions des donateurs (institutionnels) et les subventions publiques pour des projets spécifiques. Tous les fonds non affectés sont mis en commun et ne peuvent être attribués à des activités spécifiques. À la fin de l'année 2021, grâce à des efforts actifs de collecte de fonds et de recrutement qui se sont con-

crétisés en particulier aux troisièmes et quatrièmes trimestres, les fonds engagés provenant des contributions des membres et du financement des donateurs ont dépassé le montant prévu, atteignant un montant total de 1156 623 dollars. Il convient de noter qu'une partie des fonds engagés en 2021 ne se traduira par un flux de trésorerie qu'en 2022, ce qui nous permettra de poursuivre nos activités sans heurts.



DÉPENSES EN 2021

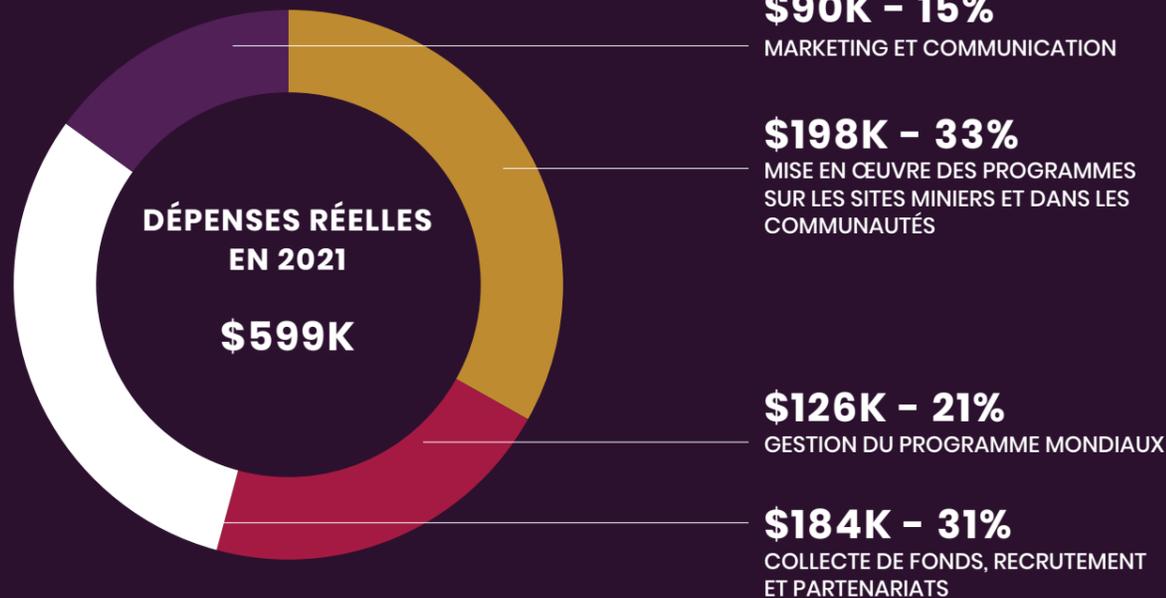
Le tableau ci-dessous donne un aperçu des dépenses budgétisées et réelles en 2021, suivi d'une explication plus détaillée des types de coûts inclus dans chacune des quatre catégories de coûts :

- Mise en œuvre des programmes sur les sites miniers et dans les communautés

- Gestion des programmes mondiaux
- Collecte de fonds, recrutement et partenariats
- Marketing et communication

Les éléments de coût qui auraient pu contribuer à plusieurs catégories ont été attribués aux catégories les plus appropriées.

DÉPENSES DE L'ACE EN 2021



Les dépenses totales en 2021 s'élèvent à 599 255 USD, dépensées selon la répartition ci-dessous.

● Mise en œuvre des programmes sur les sites miniers et dans les communautés

L'objectif principal de L'Alliance du Cobalt Équitable est d'obtenir un impact tangible dans les communautés minières artisanales de cobalt. Les dépenses de cette catégorie comprennent tous les coûts liés au travail de l'ACE visant à permettre des conditions de travail sûres et dignes, à remédier au travail des enfants et à augmenter les revenus des travailleurs grâce à notre programme, à la fois sur les sites

miniers et dans les communautés minières environnantes. Cela comprend les coûts de mise en œuvre du programme par des tiers (principalement par le biais d'ONG partenaires locales), les coûts de personnel en RDC et les frais de déplacement locaux.

Les dépenses dans cette catégorie se sont avérées inférieures aux prévisions pour deux raisons. Malheureusement, la sous-utilisation est en grande partie due à des facteurs externes qui ont entraîné des retards dans la mise en œuvre du programme en raison de : retards liés à la covidie dans les livraisons de matériel d'éclairage ; développements politiques

et commerciaux en RDC entraînant une ambiguïté prolongée concernant l'accès aux sites miniers pour la mise en œuvre du programme ; ainsi qu'un accident tragique fin 2021, repoussant une partie de la mise en œuvre du programme en 2022. Sur une note positive, nous avons réussi à opérer de manière plus rentable que prévu, en économisant par exemple sur les coûts des bureaux et des salaires en RDC.

● Gestion des programmes mondiaux

Une partie de la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre efficace de la mission de l'ACE consiste à renforcer l'ACE dans son ensemble. Cette catégorie comprend les coûts pour la gestion et l'administration générales de l'ACE, la supervision du travail sur le terrain, ainsi que les rapports (financiers) au Comité directeur de l'ACE, aux membres de l'ACE et aux relations avec les donateurs. La pandémie persistante de covidés a réduit la possibilité de voyager, en RDC ainsi qu'à des fins de sensibilisation lors de conférences dans l'UE, aux États-Unis et en Chine.

● Collecte de fonds, recrutement et partenariats

S'agissant d'une jeune initiative multipartite, une part importante du budget a été allouée et dépensée pour le recrutement des membres de l'ACE, la collecte de fonds générale ainsi que la création de partenariats solides, tant au niveau local qu'interna-

tional, afin de renforcer la portée de l'ACE, de favoriser la consolidation des efforts dans tout le secteur et d'atténuer la duplication des efforts sur le terrain. Les activités susmentionnées mises en œuvre dans le cadre de cette catégorie ont abouti à une organisation en pleine croissance, avec 18 membres actuels, et à une augmentation significative des revenus attendus pour 2022.

● Marketing et communication

L'essentiel du travail de l'Alliance du Cobalt ÉQUITABLE est de communiquer et de faire la lumière sur le secteur de l'exploitation minière artisanale du cobalt, de promouvoir l'engagement et l'acceptation par le marché du cobalt EMAPE, en présentant les différentes manières dont les entreprises et les investisseurs peuvent contribuer et partager la responsabilité de la mise en place d'une production responsable de cobalt EMAPE. Les coûts de communication et de marketing inclus dans cette catégorie ont permis une plus grande visibilité de l'ACE et de son travail par la participation à des groupes de travail liés à l'EMAPE, à des conférences ainsi qu'au nouveau site web de l'ACE qui fournit des informations détaillées et transparentes sur notre travail et nos partenaires. Les dépenses de marketing et de communication se sont révélées inférieures aux prévisions, en raison de retards dans le lancement d'une campagne de communication de plus grande envergure, dont le déploiement est prévu au premier semestre 2022.

PRÉVISIONS FINANCIÈRES POUR 2022

FINANCEMENT ENGAGÉ POUR 2022

En 2021, nos efforts se sont concentrés en grande partie sur l'établissement ferme de l'ACE sur le terrain, la construction de relations avec les autorités gouvernementales de la RDC ainsi qu'avec les partenaires de mise en œuvre, la mise en place des bases pour

le déploiement d'activités à impact accru en 2022, tout en développant l'ACE en termes d'adhésion et de visibilité. Grâce aux efforts de collecte de fonds et de sensibilisation, le nombre de membres de l'ACE a augmenté régulièrement, ce qui a considérablement

ent accru les ressources de l'ACE. En conséquence, le revenu attendu pour 2022 est passé à un total de 1 753 427 USD, sur la base du financement restant à la fin de 2021 et du financement engagé pour 2022.

L'ACE continuera à collecter des fonds tout au long de l'année 2022 et adaptera le programme et le budget si et quand des financements supplémentaires auront été obtenus.

BUDGET POUR 2022

Le budget approuvé par le Comité Directeur de l'ACE sur la base du financement engagé pour 2022 est de 1 691 137 USD. Avec cela, l'ACE a l'intention de dépenser une proportion accrue de son budget annuel pour créer un impact dans et autour des sites miniers artisanaux congolais.

Le graphique ci-dessous visualise la répartition du budget pour 2022 entre différentes catégories, en appliquant une nouvelle structure actualisée au budget, en établissant une distinction entre les catégories suivantes :

- Impact mesurable sur le terrain - regroupement des deux catégories budgétaires appelées *Mise*

en œuvre du programme sur les sites miniers et dans les communautés + Gestion globale du programme en 2021

- Permettre les activités liées à la gouvernance, à la sensibilisation et au plaidoyer ainsi qu'à la collecte de fonds et aux partenariats - en regroupant les deux catégories budgétaires intitulées Collecte de fonds, recrutement et partenariats + Marketing et communication en 2021 ;
- Administration de l'ACE
- Contribution aux frais généraux du Secrétariat de l'ACE, dont toutes les activités sont exploitées au coût.



Pour en savoir plus sur l'ACE, consultez notre site web :

www.FairCobaltAlliance.org

Suivez-nous sur les médias sociaux :

<https://www.linkedin.com/company/fair-cobalt-alliance>

Contactez-nous à l'adresse suivante :

Secretariat@FairCobaltAlliance.org

L'Alliance du Cobalt Équitable est une initiative gérée par The Impact Facility, une organisation caritative enregistrée au Royaume-Uni et membre fondateur de l'ACE, qui en assure le secrétariat permanent.

The Impact Facility, UK Charity Registration Number : 1181077, Registered office : Avening Park, West End, Tetbury, GL8 8NE
Pour en savoir plus sur l'Impact Facility, consultez le site www.theimpactfacility.com.



Fair Cobalt Alliance

L'Alliance du Cobalt Equitable